

Nom d'un chromosome! L'histoire intime de la Nouvelle-France révélée par le génome

Pierre Gendreau-Héту

Volume 26, numéro 1-2, 2020

Histoire des femmes : de tous temps pionnières

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/94340ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gendreau-Héту, P. (2020). Nom d'un chromosome! L'histoire intime de la Nouvelle-France révélée par le génome. *Histoire Québec*, 26(1-2), 33–36.

Nom d'un chromosome! L'histoire intime de la Nouvelle-France révélée par le génome

par Pierre Gendreau-Héту

L'auteur a étudié la linguistique à l'Université de Montréal. Les questions d'onomastique ont retenu l'attention de ce chercheur indépendant, notamment l'origine et l'évolution des noms de famille au Canada français. Cette orientation a motivé l'intérêt de M. Gendreau-Héту pour la généalogie, dont la révolution génomique redéfinissait alors l'horizon scientifique. L'auteur y contribue depuis 2012 par ses recherches menées en généalogie génétique. Cette activité s'est consolidée avec la fondation en 2016 des projets Québec ADNy et ADNmt. Ces deux projets, lesquels comptent plus de 2000 membres, ciblent l'établissement de signatures ADN ancestrales au moyen de la science participative. Les travaux de M. Gendreau-Héту, composés à la fois de cours, publications, conférences et ateliers, soutiennent une médiation fertile entre généalogie, anthropologie génétique et avancées de la génomique.

Les origines d'une population prêtent aisément à la mythification et une histoire rigoureusement documentée permet d'autant mieux en éviter la tentation. Les quatre siècles d'histoire du Québec bénéficient à cet égard d'archives civiles d'une précision et d'une exhaustivité exceptionnelles. La propension universelle à l'idéalisation généalogique rencontre cependant son plus sobre défi dans l'épreuve des données ADN.

La généalogie génétique se déploie à la faveur de la révolution génomique mais ne doit son pouvoir heuristique qu'à la force du nombre. Porté par une science participative en plein essor, le Projet Québec ADNy travaille à l'établissement des signatures ADN ancestrales héritées des pionniers de Nouvelle-France. Ce mode de recherche implique une contribution significative de chercheurs amateurs qui œuvrent seuls ou en groupe, au sein de sociétés de généalogie ou d'associations de famille organisées autour des patronymes.

La signature ADN d'un pionnier ne peut se prouver que si au moins deux fils lui sont nés et ont engendré des lignées masculines ininterrompues. Cette méthode se nomme « triangulation » et les résultats obtenus en illustrent à la fois la portée historique et la simplicité. La recherche de signatures ADN ancestrales s'accompagne toutefois d'un risque calculé de découvertes propres à l'histoire intime. L'étude comparée des souches associées aux noms Fournier et Gaudreau jette une nouvelle lumière sur la généalogie des Québécois et démontre que la filiation génétique présumée n'est pas toujours celle consignée dans les registres.

La triangulation comme méthode de généalogie génétique

La triangulation repose sur une méthodologie au principe de base simple et logique. Cette méthode repose ici sur le chromosome Y propre au sexe masculin et consiste en une opération pratique par laquelle au moins deux hommes A et B – chacun descendant sur papier d'un même ancêtre patrilinéaire – valident leur ascendance biologique respective jusqu'au premier ancêtre commun C au moyen d'une concordance ADN de leur chromosome Y (= ADNy) :

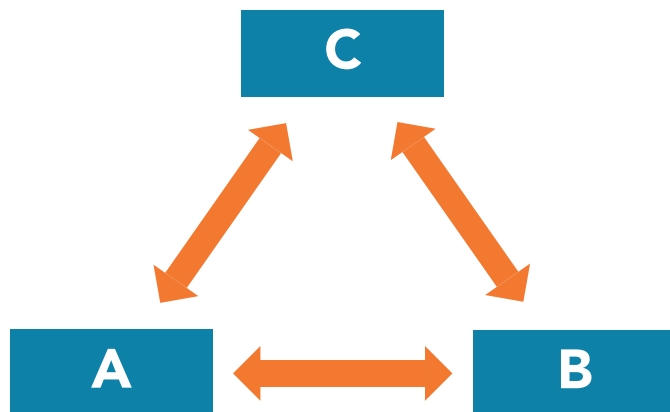


FIGURE 1

Principe de la triangulation par le chromosome « Y ».

La **Figure 1** doit s'interpréter ainsi : si $A = B$, A et B portant la même signature ADNy, alors $A = C$ et $B = C$. Si $A \neq B$, alors au moins A ou $B \neq C$. Il n'est nul besoin de retrouver l'ADN physique dans des restes de cet ancêtre C commun à A et B, quand bien même ce serait possible, puisqu'ici l'hérédité et la logique déductive suffisent.

En 2006, on estimait à 22 000 au Québec le nombre de personnes portant le nom Fournier et 12 800 celui de Gaudreau¹. Deux associations de famille regroupées autour de ces noms ont répondu à l'invitation lancée par l'auteur et collaboré à l'étude proposée. Les pionniers ciblés par l'étude rapportée sont Guillaume Fournier (v.1623-1699) d'une part et les frères pionniers Gilles Gaudreau (1644-1726) et Jean Gaudreau (1649-v.1685) d'autre part. A priori rien ne justifie le rapprochement de ces deux familles et leur réunion dans cette recherche ne s'explique que par un développement imprévisible.

Les souches Fournier et Gaudreau ont chacune engendré plusieurs lignées masculines. Leurs noms se sont largement propagés de cette façon, tout comme le chromosome Y du pionnier — en principe du moins. Le chromosome Y se comporte à la façon du nom de famille, traditionnellement perpétué par la filiation masculine. Un parallélisme associe donc ces deux réalités hétérogènes et procure une base expérimentale pour tester les hypothèses généalogiques documentaires. Le détail génétique des résultats présentés peut être consulté en ligne à la page des résultats du Projet Québec ADNy, où les noms étudiés sont placés dans leur ordre alphabétique².

Les familles Fournier, Gaudreau et leurs signatures ADNy respectives

Guillaume Fournier a formé avec Françoise Hébert (1638-1716) une union ayant élevé six fils qui ont à leur tour convolé et engendré. Françoise Hébert appartient à la première génération née au pays fondé par ses grands-parents Louis Hébert et Marie Rollet. Deux des fils de Guillaume et Françoise, Joseph Fournier (1661-1741) et Jean Fournier (1665-v.1744), ont à leur tour engendré une importante progéniture masculine. Un descendant de chacun de ces deux frères a fait tester son chromosome Y et leurs lignées sont identifiées dans le Tableau 1 par les échantillons #IN13328 et #IN48743.

TABLEAU 1

Triangulation sur Guillaume FOURNIER (v.1623-1699), père de Joseph (1661-1741) et de Jean (1665-v.1744)

FOURNIER Privé (#IN13328) = **R-M269**

FOURNIER Privé

FOURNIER Privé

FOURNIER Albert + BELLAVANCE Aimée, 1906 AVR 24, Ste-Claire

FOURNIER Hilaire + CORRIVEAU Joséphine, 1884 MAI 06, Ste-Claire

FOURNIER Louis Grégoire + DION Esther, 1847 AOU 03, Ste-Claire

FOURNIER Paul + BLAIS Jeanne Françoise, 1811 NOV 19, St-P.-de-la-Riv.-du-Sud

FOURNIER Joseph + BOULET Marie Geneviève, 1782 JUL 29, Montmagny

FOURNIER Pierre + MORIN/VALCOURT M. Madeleine, 1743 OCT 03, Montmagny

FOURNIER Jean + JONCAS Louise, 1717 FEV 11, Montmagny

FOURNIER **Joseph** + GIRARD Barbe, 1684 JUN 25 (cm. Rageot), au QC

FOURNIER Guillaume + HÉBERT Françoise, 1651 NOV 20, Québec

FOURNIER Privé (#IN48743) = **R-M269**

FOURNIER Privé

FOURNIER Privé

FOURNIER Michel + BERNIER Alice, 1867 FEV 12, Québec

FOURNIER Michel + BERNIER Marie Soulange, 1832 JAN 10, Cap St-Ignace

FOURNIER Jacques + GENDREAU Marie Archange, 1795 AOU 31, L'Islet

FOURNIER Alexis + BERNIER Félicité, 1767 NOV 16, L'Islet

FOURNIER Nicolas + LANGLOIS M. Geneviève, 1719 JAN 31 (cm. Michon), au QC

FOURNIER **Jean** + ROY Marie Jeanne, av. 1688, au QC

FOURNIER Guillaume + HÉBERT Françoise, 1651 NOV 20, Québec

Ces descendants de Joseph et Jean ont dégagé une même signature ADNy. Cette concordance implique qu'ils en ont hérité de Guillaume Fournier, premier ancêtre commun de leur ascendance patrilinéaire respective. Les fils Joseph et Jean de Guillaume Fournier ont chacun transmis à leur descendance cette signature génétique ancestrale caractéristique de leur famille. Il suffit ici d'en reconnaître le marqueur R-M269, lequel situe cette signature ADN dans la phylogénie humaine. La force de cette expérience réside dans son pouvoir de prédiction et son potentiel de réplification à travers tout descendant biologique de Joseph et de Jean.

Les mêmes conditions ont présidé au cas Gaudreau. Deux descendants, un pour chacun des frères Gilles Gaudreau (1644-1726) et Jean Gaudreau (1649-v.1685),

ont fourni les échantillons respectivement identifiés #IN54233 et #IN42697 au Tableau 2. Les résultats concordent et expriment une signature ADNy héritée de ces deux frères pionniers. Cette signature est cataloguée à la page du Projet Québec ADNy, où on peut reconnaître l'appartenance phylogénétique de leur résultat par le marqueur G-M201. Un degré plus pointu d'analyse pour un des deux échantillons se traduit par la lecture G-M201 > G- FT62339.

La triangulation d'ascendances Fournier et Gaudreau a génétiquement identifié les deux souches documentaires dont elles se réclament. L'hypothèse documentaire traditionnelle se trouve par le fait même validée dans leurs cas. L'intérêt de l'expérience dépasse cependant cette seule opération, car ce résultat

TABLEAU 2

Triangulation sur Jean GOTREAU, père de Gilles (1644-1726) et Jean (1649-v.1685)

GAUDREAU Privé (#IN54233) = **G-M201** > **G-FT62339**

GAUDREAU Privé

GAUDREAU Philippe + GAGNON Lumina, 1917 MAI 28, Ste-Agnès (Lac Mégantic)

GAUDREAU François + GOULET Déméris, 1892 FEV 14, Ste-Agnès (Lac Mégantic)

GAUDREAU Pierre + BERGERON Marcelline, 1863 AVR 13, Chicoutimi

GAUDREAU Germain + HARVEY Marie, 1820 JAN 11, La Malbaie

GAUDREAU Jean + TREMBLAY Marie Anne, 1790 SEP 13, La Malbaie

GAUDREAU Jacques + DELAGE Élisabeth, 1761 OCT 05, St-Jean I.O.

GAUDREAU Gilles Gabriel + TOMINGO/CARABI Élisabeth, 1700 OCT 18, Québec

GAUDREAU **Gilles** + PINEAU/VIEVILLE Anne, 1671 OCT 15, Ste-Famille I.O.

GOTREAU Jean + ROUER Marie, 1643 AVR 20, La Flotte (Ste-Catherine) France

GAUDREAU Privé (#IN42697) = **G-M201**

GAUDREAU Privé

GAUDREAU Privé

GAUDREAU Godefroi + CARON Élis, 1874 JAN 20, St-Paul-de-Montmagny

GAUDREAU Célestin + MIGNAULT/AUBIN Ros(alie), 1843 AOU 15, Montmagny

GAUDREAU Prosper + BOUCHARD M. Margu., 1813 FEV 16, St-P.-Riv.-du-Sud

GAUDREAU François Prosper + GAGNON/BELISLE, M. Madeleine, 1783 AVR 04, Montmagny

GAUDREAU Augustin + GUIMOND Marie Élisabeth, 1739 JUL 13, Cap-St-Ignace

GAUDREAU Jean Baptiste + BERNIER Geneviève, 1710 OCT 13, Cap-St-Ignace

GAUDREAU **Jean** + ROY Marie Jeanne, 1679 JUL 31, Québec

GOTREAU Jean + ROUER Marie, 1643 AVR 20, La Flotte (Ste-Catherine) France

généalogique se double d'une dimension anthropologique qui rejoint l'horizon de la génétique des populations. Les signatures ADN obtenues par la généalogie s'inscrivent dans les grands mouvements de l'humanité et les éclairent du même coup.

Les dessous plus intimes de la généalogie

En 2017, les Sociétés d'histoire de la ville de Québec célébraient le 400^e anniversaire de l'établissement à Québec de Marie Rollet et Louis Hébert, incluant l'apport fondateur de leur parent Guillaume Fournier du même coup. Il avait été tenté à cette occasion d'en établir la signature ADN, mais seule celle de son fils Charles avait alors abouti. C'était donc sous toute réserve et par acte de foi que la signature génétique de ce fils avait été prêtée au père sur la base de leur rapport documentaire. Cette triangulation ADN de Charles Fournier repose sur les deux ascendances concordantes reproduites au Tableau 3 et transite par ses fils Charles 1701-1763) et Guillaume (1710-1786).

La mise en relation de cette triangulation sur Charles Fournier avec celles sur les patriarches Fournier et Gaudreau force une conclusion. Les résultats dégagés par les échantillons #N191290 et #364212 se confondent avec la signature ADN obtenue des frères Gaudreau plutôt que celle attendue de Guillaume Fournier. La lecture G- FT62339 de l'échantillon #N191290 ne laisse aucun doute et les résultats obtenus par Québec ADN découvrent que le chromosome Y propre aux Gaudreau s'est retrouvé chez les Fournier. Ils prouvent que Charles Fournier en est la source.

Nombreux seront les Fournier surpris d'apprendre que la signature chromosomique perpétuée par les lignées découlant de Charles porte en réalité l'ADN spécifique aux frères Gilles et Jean Gaudreau. Plus important, au moins un demi-million de Québécois comptent Charles Fournier dans leur ascendance³. Cette rupture restera toutefois muette et il appartient à l'imagination de choisir une cause entre l'infidélité, le viol ou l'adoption cachée.

Au vu des circonstances inhabituelles qui ont entouré la naissance de Charles Fournier, même sa filiation maternelle est à considérer avec prudence : rien n'empêche en effet que l'enfant ait été adopté à la naissance par les Fournier et baptisé comme l'un des leurs. Néanmoins, aucun indice tangible n'instille le doute quant à la maternité de Françoise Hébert – qui devient incidemment sage-femme en 1703⁴. Âgée de 39 ans à la naissance de Charles le 20 juin 1677, la matriarche aura un dernier enfant deux ans plus tard. Tout au long de sa vie reproductrice, elle accouche d'un enfant tous les deux ans, au printemps ou à l'été (à l'exception de l'aîné, né en novembre), et la naissance de Charles poursuit cette cadence régulière. La possibilité que le couple Fournier ait élevé comme le leur un petit-fils illégitime doit enfin être écartée, car leurs trois filles en âge de procréer ont aussi enfanté en 1677⁵.

Si on sait de Charles Fournier qu'il a porté le chromosome Y d'un Gaudreau, il reste en revanche à savoir qui de Gilles ou de Jean a conçu l'enfant et les circonstances impliquent plutôt ce dernier. Après avoir acquis deux terres sur la seigneurie dite de la Pointe-aux-Bois,

TABLEAU 3

Triangulation sur Charles Fournier (1677-1739), père de Charles (1701-1763) et de Guillaume (1710-1786)

FOURNIER Privé (#N191290) = **G-M201** > **G-FT62339**

FOURNIER Privé

FOURNIER Jean Baptiste + DELISLE Laura, 1908 AOU 28, Lévis (Notre-Dame)

FOURNIER Philippe + PELLETIER Émilie, 1874 AVR 21, Kamouraska (St-Pascal)

FOURNIER Joseph + LEVASSEUR Félicité, 1847 FEV 08, Kamouraska (St-Louis)

FOURNIER Éloi + MICHAUD Marie Geneviève, 1809 JAN 15, Kamouraska (St-Louis)

FOURNIER **Guillaume** + GAGNON Marie Angélique, 1737 FEV 25, L'Islet

FOURNIER Charles + BOUCHARD Élisabeth Agnès, 1699 JUL 13, Cap-St-Ignace

FOURNIER Guillaume + HÉBERT Françoise, 1651 NOV 20 Québec QC

FOURNIER Privé (#364212) = **G-M201**

FOURNIER Privé

FOURNIER Privé

FOURNIER John Baptiste + CAPLETTE Elisabeth J., 1918 AVR 08, Rocanville SK

FOURNIER Ubalde/Hubert + BOURGEOIS Rosanna A., 1881 JUN 21, Dayton MN

FOURNIER Jean Baptiste + BELLEFLEUR Marie V., 1845 AVR 22, St. Basile NB

FOURNIER Jean Baptiste + CYR Marie S., 1815 JAN 17, St. Basile NB

FOURNIER Jean Baptiste + MARTIN Marie Félicité, v.1783, NB

FOURNIER Jean Marie + DIONNE Marie Angélique, 1757 FEV 13, Montmagny

FOURNIER **Charles** + LANGLOIS Marie Angélique, 1725 OCT 15, Montmagny

FOURNIER Charles + BOUCHARD Élisabeth Agnès, 1699 JUL 13, Cap-St-Ignace

FOURNIER Guillaume + HÉBERT Françoise, 1651 NOV 20, Québec

propriété de la famille Fournier, Jean Gaudreau s'établit en 1675 sur la seigneurie voisine de Vincelot, à Cap-Saint-Ignace⁶. Il est d'ailleurs toujours célibataire à la naissance de Charles Fournier. Une dizaine d'années plus tard, il est remarquable que sa veuve Marie Jeanne Roy (1664-1751) se remarie avec Jean Fournier (1665-?), deuxième fils du couple Fournier-Hébert. La coïncidence et la proximité des familles sont trop évidentes pour ne pas retenir l'attention.

Une histoire normale et sans morale

L'hérédité du nom de famille et celle du chromosome Y constituent une analogie précieuse pour la généalogie. Toute filiation documentée ne résultera cependant pas de la paternité biologique déclarée. Sa détection sera accidentelle, par effet collatéral de la recherche de signatures ADN ancestrales. L'étude parallèle des Fournier et des Gaudreau illustre comment la simple comparaison de chromosomes Y transmis de père en fils par différentes lignées a permis de tirer des conclusions implacables.

L'origine génétique de Charles Fournier révèle quelque chose d'insusité sur la vie intime en Nouvelle-France. Cette dissociation entre filiation légale et biologique frappe par son effet démographique massif en raison de son ancienneté, mais devrait en revanche décourager toute interprétation morale. Les taux de ruptures ADN observés au cours des derniers siècles dans les filiations documentaires sont évalués à environ 1% par génération dans les populations de tradition européenne⁷. L'intérêt

du cas rapporté pour le demi-million de Québécois qui en découlent repose totalement dans les siècles qui le sépare de sa découverte.

NOTES

- 1 Duchesne, Louis. *Les Noms de famille au Québec : aspects statistiques et distribution spatiale*. Québec : Institut de la statistique du Québec, 2006, p. 20.
- 2 « Results », Projet Québec ADNy, site web.
- 3 « Base de données », Francogène, site web.
- 4 Association des Fournier d'Amérique, site web.
- 5 Registre de la population du Québec ancien, PRDH.
- 6 Association des familles Gautreau, site web.
- 7 Larmuseau, Maarten et alii, « Cuckolded fathers rare in human populations », *Trends in Ecology & Evolution*, vol. 31, n° 5, 2016, p. 327-329.

Remerciements : Cette étude ne pourrait avoir réussi sans la participation de Jacques Fournier et Amy Fournier, ainsi que celle de l'Association des familles Gautreau et l'Association des Fournier d'Amérique. Marielle Côté-Gendreau a collaboré à la recherche et le laboratoire FamilyTreeDNA a produit les résultats puis établi les concordances. La parution de ce résultat scientifique dans Histoire Québec prend un sens particulier, puisque le prix Rodolphe-Fournier, décerné par la Fédération, honore un de ses fondateurs dont l'ascendance patronymique est directement concernée : Rodolphe Fournier (1907-1989) descend en effet de Charles Fournier et de son mariage avec Élisabeth Agnès Bouchard.